



Séparation des sol en copropriété immeuble et local commercial

Par **antoine**, le **20/02/2012** à **18:17**

Bonjour,

Je souhaite transformer mon local commercial en logement . La mairie me répond que pour commencer ces démarches, il faut demander à la copropriété la séparation des sols, je suis seulement en contact dans un angle de l'immeuble: EDF GAZ EAU TEL.... son totalement indépendant .Toutefois nous sommes à la meme adresse. A qui dois-je m'adresser pour commencer, le syndic de cette copropriété ? un géomètre ? le notaire quand a lui ne sait pas..... merci de prendre en compte ma demande.